GENEVA DANCE EXCELLENCE 2027

Terms & Conditions - English

1. Organisation: Geneva Dance Excellence is an international intensive programme organised by In The Middle / Dance Excellence in collaboration with local partners. It takes place in Geneva, Switzerland, from **15-20 February 2027**.

2. Programme: Geneva Dance Excellence includes the following programmes:

15-17 February 2027
- Ballet Intensive - 14+
- Crystal Pite Intensive - Emergence - 16+

18-20 February 2027
- Hans van Manen Intensive - *Frank Bridge Variations* (16+)
- William Forsythe Intensive - *Enemy in the Figure* (16+)

Participants may register for one intensive or combine multiple compatible intensives, subject to age requirements, availability and timetable compatibility.

3. Educational purpose: The programme is intended to provide students and dancers with an intensive educational experience designed to develop technique, performance and artistic growth through work with internationally experienced guest teachers and artists.

4. Participation and selection: Participation is open according to the age requirements of the selected programme. The organisation may request photographs or videos and reserves the right to select participants and allocate groups according to age, level and pedagogical requirements.

5. Participants under 18: Participants under 18 must have the authorisation of a parent or legal guardian. The organisation may require signed authorisation before the programme begins. Participation in scheduled activities does not mean that the organisation assumes custody or general supervision of a minor outside official programme hours and activities.

6. Registration and place reservation: Registration is valid only after the application form has been completed, admission has been confirmed and payment has been received within the communicated deadline. An acceptance alone does not guarantee a place if payment is not made by the stated deadline.

7. Fees: Published fees cover only the scheduled activities included in the selected intensive or combination of intensives. Accommodation, meals, transport, flights, visas, insurance, personal expenses and banking charges are excluded unless expressly stated otherwise in writing.

8. Private coaching: Private lessons are optional services, subject to availability and advance booking. They may carry an additional fee and specific payment conditions, which will be communicated before the booking is confirmed.

9. Travel, accommodation and documentation: Each participant is responsible for arranging travel and accommodation and for holding any passport, visa, entry permit, minor authorisation or other documentation required by the competent authorities. The organisation is not responsible for obtaining such documentation or for related expenses.

10. Scholarships and opportunities: Participation does not guarantee scholarships, admission, contracts or other opportunities. Any scholarship, selection or recommendation is awarded exclusively by the relevant institution or authorised representative according to their own criteria.

11. Places and groups: Places are limited. The organisation may close registration, create waiting lists, reorganise classes or participant allocation when necessary for pedagogical or organisational reasons.

12. Cancellation by the participant: Unless expressly communicated otherwise in writing by the organisation, payments are non-refundable in the event of withdrawal, inability to travel, personal changes, injury or illness.

Participants are advised to obtain travel insurance covering cancellation and other non-recoverable expenses.

13. Cancellation, rescheduling and force majeure: The organisation reserves the right to modify, postpone, interrupt or cancel all or part of the programme due to organisational requirements, illness or unavailability, force majeure or circumstances beyond its control. If the programme is rescheduled, revised dates and applicable conditions will be communicated. If the organisation definitively cancels the programme, the procedure applicable to fees already paid will be communicated. The organisation is not responsible for flights, transport, accommodation, visas, insurance, banking charges or other additional expenses incurred by participants.

14. Changes to faculty, venue, schedule and content: The organisation may change faculty, guest artists, schedules, venue or programme content where necessary. Where possible, an alternative of comparable level and nature will be provided. The replacement of a teacher or a reasonable programme change does not in itself create an automatic right to a refund.

15. Health, injuries and fitness to participate: Each participant declares that they are physically and mentally fit to undertake intensive dance activity. Relevant injuries, allergies, illnesses or conditions that may affect participation must be disclosed in advance. Participants should not take part where an injury or condition makes participation unsafe. The organisation or faculty may ask a participant to stop an activity if continuing is considered a risk to the participant or others.

16. Insurance: Valid health insurance and personal accident insurance specifically covering dance activities are mandatory throughout the period of participation. Participants must be able to provide evidence of coverage if requested. Travel and personal liability insurance are also recommended.

17. Liability: Participation in physical activities involves inherent risks. To the extent permitted by applicable law, the organisation is not responsible for injury, illness, loss, theft or damage to personal property unless arising from liability legally attributable to the organisation. Nothing in these Terms & Conditions is intended to exclude liability that cannot lawfully be excluded.

18. Conduct: Participants must respect the facilities, faculty, staff, fellow participants and safety rules. Inappropriate, dangerous, discriminatory, violent or seriously disruptive conduct may result in exclusion from the programme without refund.

19. Clothing and equipment: Appropriate dance attire and the equipment required for each activity are mandatory, including ballet shoes and pointe shoes where applicable. Participants are responsible for bringing their own personal equipment.

20. Intellectual property and recordings: Choreographic content, repertoire, methods, exercises and other artistic materials presented during the programme may be protected by copyright and other intellectual property rights belonging to their respective rights holders. Participation grants no right to reproduce, perform, teach, transmit or otherwise exploit such material. Participants may not photograph, film, record or distribute classes, rehearsals, repertoire or teaching materials without the prior express permission of the organisation and, where applicable, the relevant rights holders.

21. Official photographs and videos: The organisation may create photographs and videos during the event for documentation, communication and promotional purposes, in accordance with the authorisation provided during registration and applicable law. Where applicable, participants or their legal representatives may communicate any relevant limitation or objection in writing before the event.

22. Privacy: Personal data will be processed for applications, admissions, payments, communications and event administration in accordance with the applicable Privacy Policy and data-protection legislation. Data will not be used for incompatible purposes or shared with third parties unless necessary for programme administration, consent has been given or disclosure is required by applicable law.

23. Communications: Admissions, payment deadlines, schedules, practical information, changes and other official communications will be sent through the contact channels provided by the participant. Participants or their legal representatives are responsible for providing accurate contact details and reviewing those communications.

24. Acceptance: Submission of the application form and, where applicable, payment of the fees constitutes full acceptance of these Terms & Conditions by the participant or, for a minor, by their parent or legal guardian.

GENEVA DANCE EXCELLENCE 2027

Conditions Générales - Français

1. Organisation : Geneva Dance Excellence est un programme intensif international organisé par In The Middle / Dance Excellence en collaboration avec des partenaires locaux. L'événement se déroulera à **Genève, Suisse, du 15 au 20 février 2027**.

2. Programme : Geneva Dance Excellence comprend les programmes suivants :

15-17 février 2027
- Ballet Intensive - 14 ans et plus
- Crystal Pite Intensive - Emergence - 16 ans et plus

18-20 février 2027
- Hans van Manen Intensive - *Frank Bridge Variations* (16 ans et plus)
- William Forsythe Intensive - *Enemy in the Figure* (16 ans et plus)

Les participants peuvent s'inscrire à un seul stage intensif ou combiner plusieurs stages intensifs compatibles, sous réserve des conditions d'âge, des places disponibles et de la compatibilité des horaires.

3. Objectif pédagogique : Le programme a pour objectif d'offrir aux étudiants et aux danseurs une expérience de formation intensive visant à développer leur technique, leur interprétation et leur évolution artistique grâce au travail avec des professeurs et artistes invités de renommée internationale.

4. Participation et sélection : La participation est ouverte selon les conditions d'âge du programme choisi. L'organisation peut demander des photographies ou des vidéos et se réserve le droit de sélectionner les participants et de les répartir dans les groupes en fonction de leur âge, de leur niveau et des exigences pédagogiques.

5. Participants mineurs : Les participants âgés de moins de 18 ans doivent disposer de l'autorisation d'un parent ou représentant légal. L'organisation peut demander une autorisation signée avant le début du programme. La participation aux activités programmées ne signifie pas que l'organisation assume la garde ou la surveillance générale du mineur en dehors des horaires et activités officiels du programme.

6. Inscription et réservation de place : L'inscription n'est valable qu'après réception du formulaire de candidature dûment rempli, confirmation de l'admission et réception du paiement dans le délai communiqué. Une acceptation seule ne garantit pas une place si le paiement n'est pas effectué dans le délai indiqué.

7. Tarifs : Les tarifs publiés couvrent uniquement les activités prévues dans le cadre de l'intensif ou de la combinaison d'intensifs sélectionnée. L'hébergement, les repas, les transports, les vols, les visas, les assurances, les dépenses personnelles et les frais bancaires ne sont pas inclus, sauf indication écrite contraire.

8. Cours privés : Les cours privés sont des prestations optionnelles, soumises aux disponibilités et à une réservation préalable. Ils peuvent entraîner des frais supplémentaires et des conditions de paiement spécifiques, qui seront communiqués avant la confirmation de la réservation.

9. Voyage, hébergement et documents : Chaque participant est responsable de l'organisation de son voyage et de son hébergement ainsi que de la possession de tout passeport, visa, autorisation d'entrée, autorisation pour mineur ou autre document exigé par les autorités compétentes. L'organisation n'est pas responsable de l'obtention de ces documents ni des frais qui y sont liés.

10. Bourses et opportunités : La participation ne garantit aucune bourse, admission, contrat ou autre opportunité. Toute bourse, sélection ou recommandation est accordée exclusivement par l'institution ou le représentant autorisé concerné, selon ses propres critères.

11. Places et groupes : Les places sont limitées. L'organisation peut clôturer les inscriptions, créer des listes d'attente, réorganiser les cours ou modifier la répartition des participants lorsque cela est nécessaire pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles.

12. Annulation par le participant : Sauf communication écrite contraire de l'organisation, les paiements effectués ne sont pas remboursables en cas de désistement, d'impossibilité de voyager, de changement de situation personnelle, de blessure ou de maladie. Il est recommandé aux participants de souscrire une assurance voyage couvrant les annulations et autres frais non récupérables.

13. Annulation, report et force majeure : L'organisation se réserve le droit de modifier, reporter, interrompre ou annuler tout ou partie du programme pour des raisons organisationnelles, en cas de maladie ou d'indisponibilité, de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté. En cas de report, les nouvelles dates et les conditions applicables seront communiquées. En cas d'annulation définitive par l'organisation, la procédure applicable aux frais déjà versés sera communiquée. L'organisation n'est pas responsable des frais de vol, transport, hébergement, visa, assurance, frais bancaires ou autres dépenses supplémentaires engagées par les participants.

14. Modifications du corps enseignant, du lieu, des horaires et du contenu : L'organisation peut modifier les professeurs, artistes invités, horaires, lieu ou contenu du programme lorsque cela s'avère nécessaire. Dans la mesure du possible, une alternative de niveau et de nature comparables sera proposée. Le remplacement d'un professeur ou une modification raisonnable du programme ne donne pas automatiquement droit à un remboursement.

15. Santé, blessures et aptitude à participer : Chaque participant déclare être physiquement et mentalement apte à pratiquer une activité de danse intensive. Toute blessure, allergie, maladie ou condition susceptible d'affecter la participation doit être signalée à l'avance. Un participant ne doit pas prendre part à une activité lorsqu'une blessure ou une condition rend sa participation dangereuse. L'organisation ou les enseignants peuvent demander à un participant d'interrompre une activité s'ils estiment que sa poursuite présente un risque pour lui-même ou pour autrui.

16. Assurances : Une assurance maladie valable ainsi qu'une assurance individuelle accident couvrant spécifiquement les activités de danse sont obligatoires pendant toute la durée de la participation. Les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de cette couverture sur demande. Une assurance voyage et une assurance responsabilité civile personnelle sont également recommandées.

17. Responsabilité : La participation à des activités physiques comporte des risques inhérents. Dans les limites autorisées par la législation applicable, l'organisation ne peut être tenue responsable des blessures, maladies, pertes, vols ou dommages aux biens personnels, sauf lorsqu'ils résultent d'une responsabilité légalement imputable à l'organisation. Aucune disposition des présentes Conditions Générales ne vise à exclure une responsabilité qui ne peut légalement être exclue.

18. Comportement : Les participants doivent respecter les installations, les enseignants, le personnel, les autres participants et les règles de sécurité. Tout comportement inapproprié, dangereux, discriminatoire, violent ou gravement perturbateur peut entraîner l'exclusion du programme sans remboursement.

19. Tenue et matériel : Une tenue de danse appropriée ainsi que le matériel nécessaire à chaque activité sont obligatoires, notamment les chaussons de ballet et les pointes lorsque cela est applicable. Les participants sont responsables d'apporter leur propre matériel personnel.

20. Propriété intellectuelle et enregistrements : Les contenus chorégraphiques, répertoires, méthodes, exercices et autres éléments artistiques présentés pendant le programme peuvent être protégés par le droit d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle appartenant à leurs titulaires respectifs. La participation ne confère aucun droit de reproduire, représenter, enseigner, transmettre ou exploiter ces contenus de quelque manière que ce soit. Il est interdit de photographier, filmer, enregistrer ou diffuser les cours, répétitions, répertoires ou supports pédagogiques sans l'autorisation préalable et expresse de l'organisation et, le cas échéant, des titulaires des droits concernés.

21. Photographies et vidéos officielles : L'organisation peut réaliser des photographies et des vidéos pendant l'événement à des fins de documentation, de communication et de promotion, conformément à l'autorisation donnée lors de l'inscription et à la législation applicable. Le cas échéant, les participants ou leurs représentants légaux peuvent communiquer par écrit toute limitation ou opposition applicable avant l'événement.

22. Protection des données : Les données personnelles seront traitées dans le cadre des candidatures, admissions, paiements, communications et de l'organisation de l'événement, conformément à la Politique de

Confidentialité applicable et à la législation en matière de protection des données. Elles ne seront pas utilisées à des fins incompatibles ni partagées avec des tiers, sauf lorsque cela est nécessaire à la gestion du programme, lorsqu'un consentement a été donné ou lorsque la loi l'exige.

23. Communications : Les admissions, délais de paiement, horaires, informations pratiques, modifications et autres communications officielles seront envoyés par les canaux de contact fournis par le participant. Le participant ou son représentant légal est responsable de fournir des coordonnées exactes et de consulter les communications reçues.

24. Acceptation : L'envoi du formulaire de candidature et, le cas échéant, le paiement des frais constituent l'acceptation intégrale des présentes Conditions Générales par le participant ou, s'il est mineur, par son parent ou représentant légal.